

Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du 03 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le trois décembre à dix-neuf heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15
Absents : 0
Excusés : 0

Etaients présents :

M. Jacky CHIPAUX – Mme Chantal LESOU – M. Jean-Luc DEVILLONI –
Mme Pascale LABEUCHE – M. Eric RIO – Mme Aurore COURGEY – M.
Jean-Charles MARIE — M. Jean-Michel DUPONT – M. Olivier BOURNEZ -
Mme Mélanie BOUERY - Mme Danielle JACQUIOT – Mme Sandrine
THIRION – M. Philippe MORCELY – Mme Stéphanie GAUTIER – M.
Valentin MANGEOLLE

Date convocation :

1^{er} décembre 2020

Absent (s) : //

Date affichage :

11 décembre 2020

Procuration (s) : //

Mme Pascale LABEUCHE est nommée secrétaire de séance

Délibération n° 52/2020

Objet : PROJET TELESURVEILLANCE ET DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire EXPOSE AU Conseil Municipal le projet d'installation d'un système de télésurveillance pour pallier aux nombreuses incivilités constatées sur la Commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour et 1 abstention

VALIDE le projet d'installation d'un système de télésurveillance sur la Commune

AUTORISE le Maire à engager les démarches, à signer tous les documents se rapportant au projet et d'inscrire la dépense au budget 2021

SOLLICITE une aide financière du FIPD (Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance)

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie certifiée conforme.

En Mairie le 03 décembre 2020.– Le Maire, Jacky CHIPAUX